



ffgolf®

Fédération Française de Golf

LIGUE de golf Paris ile de France

**COMITE DEPARTEMENTAL de Golf  
DU VAL-DE-MARNE (94)**

16 Avenue Raspail 94250 GENTILLY

Site web : [www.cdgolf94.com](http://www.cdgolf94.com)

# **TROPHEE DES VILLES DU VAL DE MARNE** **2023**

## **Règlement de la compétition**

Organisé par le Comité départemental de golf du Val de Marne en partenariat avec le golf d'Ormesson , le 4<sup>ème</sup> trophée des villes aura lieu le 3 décembre 2023

### **Inscription :**

La compétition est ouverte à tous les golfeurs et golfeuses licenciés et demeurant dans la ville qu'ils représentent. Les joueurs devront avoir leur licence à jour et un certificat médical ou questionnaire de santé indiquant enregistré auprès de la FFG.

Les équipes peuvent être mixtes et seront composées de 5 compétiteurs. Une équipe bis peut être engagée sur une liste d'attente et pourra être retenue si la liste des villes participantes est inférieure à 16 équipes.

Les inscriptions des équipes se feront avec le formulaire (ci-joint) et transmis au Comité départemental de golf ([cdgolf94@gmail.com](mailto:cdgolf94@gmail.com)).

*Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de retour du dossier complet (Clôture des inscriptions le 30 novembre à minuit).*

Le droit d'inscription par équipe est de 300 Euros, celui-ci est à régler (sauf autres dispositions) sous forme de chèque à l'ordre du CDgolf94 ou par virement bancaire à l'aide du RIB joint

### **Terrain et règles en vigueur :**

Le terrain retenu est celui du golf d'Ormesson, la compétition se fera sur 18 trous.

Les règles de golf approuvées par « the Royal and Ancient Golf club of saint Andrew » complétées et les règles locales permanentes du terrain, s'appliquent à cette compétition.

**Pour cette épreuve, les mesures sanitaires appliquées sur le golf d'Ormesson sont en vigueur. Cette compétition est non fumeur.**

### **Formule de jeu et index :**

Pour cette compétition, les joueurs participeront individuellement selon la formule retenue du strokeplay avec score maximum (5 coups de plus que le par)

L'inscription des participants est faite sous la responsabilité du capitaine d'équipe qui détermine le niveau de jeu de ses joueurs. **Pour le calcul du classement un index de 54 sera ramené à 46**

### **Horaires de départ :**

Les départs de la compétition s'effectueront en shot gun.

Le briefing de départ se fera pour chaque responsable d'équipe à 8h30 devant le practice.

Le départ ayant lieu à 9 h, les joueurs sont priés d'être présents 5 minutes avant sur le trou assigné pour leur départ. Le starter a toute autorité pour aménager les départs.



LIGUE de golf Paris ile de France

**COMITE DEPARTEMENTAL de Golf  
DU VAL-DE-MARNE (94)  
16 Avenue Raspail 94250 GENTILLY  
Site web : [www.cdgolf94.com](http://www.cdgolf94.com)**

**Marques de départ :**

Sauf autre précision sur la carte ou par voie d'affichage, les marques de départ seront les suivantes :

Marques jaunes : messieurs

Marques rouges : dames

**Jeu lent :**

Le Comité d'Épreuve sera particulièrement vigilant sur le jeu lent. Les règles fédérales seront appliquées.

**Divers :**

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent ou estiment uniquement la distance.

L'utilisation d'un instrument de mesure de la distance qui est conçu pour évaluer ou mesurer d'autres éléments qui pourraient influencer le jeu d'un joueur (par exemple le dénivelé, le vent, la température) n'est pas autorisée.

**Recording et enregistrement des scores :**

Les joueurs échangeront leur carte de score. Chaque joueur doit vérifier avec le marqueur les scores inscrits sur chaque trou avant de signer la carte de score. La carte doit être rendue le plus rapidement au comité après la fin du tour.

La carte sera considérée comme rendue dès sa remise à l'accueil ou à un membre du Comité et ce dès la sortie de l'enceinte de l'accueil.

**Résultats de l'épreuve**

Les résultats seront communiqués le midi au cours du repas (une fois que toutes les parties seront passées au recording) puis sur le site du comité départemental le lendemain de la compétition [www.cdgolf94.com](http://www.cdgolf94.com)

**Classements du trophée des villes**

- **Le classement des villes:** Il se fera à partir de l'addition des 3 meilleurs résultats bruts et des 2 meilleures résultats net parmi les 5 cartes de l'équipe.

Une bonification sera attribuée par la présence dans l'équipe d'un élu de la ville (+ 5 points), d'une féminine (+3 points) et d'un jeune de 18 ans et moins au 31/12/2023 (+3 points). Rappel : Pour les participants avec un index de 54, celui ci sera ramené à 46 pour la prise en compte dans le classement.

En cas d'égalité le meilleur résultat des autres cartes de l'équipe sera pris en compte.

- **Classement individuel :**

Les premiers du classement Net femme et homme,

Le départage est effectué automatiquement par le programme informatique de la F.F.G. selon les principes suivants : les ex-aequo sont départagés sur les 9, 6, 3, et le dernier trou. Si l'égalité subsiste les scores trou par trou en remontant (17ème, 15ème, 14ème, 12ème etc.) sont comparés.

**Prix et récompenses**

*La proclamation des résultats et la remise des prix se fera lors du déjeuner.*

**Comité de l'épreuve :**

- Le Directeur du golf d'Ormesson ou son représentant,
- 3 Membres du Comité Départemental.

Rappel : Le Comité d'organisation appliquera les règlements généraux du golf mais se réserve le droit de prendre toutes décisions jugées utiles pour le bon déroulement de la compétition.